

Commune de Bise, drôle de nom pour un chalet

16 La Commune de Bise

Propriétaire	: Commune du Chenit
Exploitant	: Pignet Bernard, Le Bas du Chenit
Altitude	: 1150 - 1200 (chalet: 1175 m)
Surface pâturable épurée	: 21 ha
Charge en 1972	: 18 vaches 9 veaux 4 porcs
Provenance du bétail	: propriété de l'exploitant
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Brassus
Personnel	: l'exploitant et son épouse logent sur place.

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage occupe une région vallonnée au-dessus de la Côte de Pré Rodet et aboutit à la Combe des Puits au nord-ouest. Le terrain présente une déclivité moyenne à faible, favorable à l'utilisation des machines agricoles. La profondeur du sol varie et certains endroits apparaissent assez rocailleux avec de nombreux blocs. En général, on peut cependant qualifier de bonne la production herbagère. On remarque par places quelques euphorbes. A part cela, le pâturage se présente propre et bien tenu. La grande surface boisée du sud-ouest pourrait encore être clôturée. Sur cette propriété, la bise a abattu de nombreux sapins et leur exploitation n'a pas été sans causer quelques dommages au gazon. Aucun danger particulier pour le bétail n'est à relever.

On parvient à la commune de Bise par un bon chemin asphalté jusqu'à 200 m du chalet. Tous les portails qui se trouvaient sur le parcours ont été remplacés par des passages canadiens. Une clôture partage la surface en deux. Une citerne près du chalet et une deuxième au sud-est avec couvert assurent l'approvisionnement en eau. On amène une réserve de foin et de la paille. On entasse le fumier à même le sol, puis on le mène en fin de saison avec tracteur et remorque. Une fosse à purin d'une capacité de 25 m³ recueille l'écoulement des étables. Sa vidange s'effectue avec la bossette à pression. Comme engrais d'appoint, on sème chaque année 2000 kg de scories Thomas et 800 kg de sel de potasse.

Bâtiment

Détruit par un incendie en 1963, ce chalet-étable a été reconstruit la même année. Il s'agit d'un bâtiment en maçonnerie avec toit de tôle. La partie habitable se compose de 2 chambres, cuisine, local de fabrication et chambre à lait. Les conditions de logement sont bonnes. L'eau parvient à la cuisine par pompage manuel. Les vaches peuvent être

- 43 -

attachées dans une étable transversale de 20 places. Deux petites étables perpendiculaires à la première peuvent accueillir une quinzaine de veaux. Chaque écurie possède des crèches. Les couchés sont en bois et les allées en ciment. On dispose de la machine à traire avec moteur à essence.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'aménagement sylvo-pastoral
- poursuivre la lutte contre les mauvaises plantes



Au haut de sa colline, à 1175 m., voici le chalet de la Commune de Bise. Vu la quantité de bois amassée au pied du pignon à bise et celle entêchée sous l'avant-toit de la façade du levant, nul doute qu'ici l'on produise du fromage.





Belle porte d'écurie à l'ancienne, c'est-à-dire avec son encadrement voûté en pierre de taille. Celle-ci se trouve sur la façade arrière et non sur la façade au levant où dite porte pourrait avoir été modifiée au XXe siècle. On comparera la différence de qualité des deux formes d'encadrement.











Chose étonnante, et que l'on retrouve dans plusieurs chalets, les modifications de toutes sortes furent nombreuses qui ont même pu transformer l'aspect extérieur du chalet. Et pourtant les vieilles portes demeurent, telle celle-ci, bourrée d'inscriptions de bergers. La porte aurait-elle donc une valeur symbolique et serait-elle le dernier élément que l'on transforme ?